

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 3

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Merci!

Plus de 300 jeunes Suisses de l'étranger visitent chaque année leur pays d'origine et participent aux offres pour les jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Cela n'est possible que grâce au soutien de donateurs, sponsors et volontaires qui investissent beaucoup d'heures de travail.

Le service des jeunes de l'OSE peut compter sur l'aide de nombreuses et très diverses organisations.

■ Les offres pour les jeunes ne pourraient pas être financées sans le soutien de la Confédération. L'OSE a conclu avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) un contrat de prestations qui nous assure une base financière. L'Office fédéral des assurances sociales finance aussi certains projets du travail extrascolaire des jeunes de l'OSE. Les camps de sport bénéficient du soutien du service «Jeunesse+Sport» du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports.

■ L'OSE est soutenue par des sponsors de longue date, qui lui apportent une aide précieuse. Des collectes de fonds ciblées permettent d'en gagner de nouveaux. Nos projets pour la jeunesse offrent une plate-forme intéressante aux entreprises, organisations et fondations, car cet engagement est très bien perçu par le public. Les cantons et les com-

munes se montrent aussi souvent généreux lorsque de jeunes Suisses de l'étranger visitent leur région.

■ Les volontaires qui travaillent pour l'OSE méritent une mention spéciale. Les responsables de la jeunesse des associations suisses à l'étranger sont des intermédiaires bénévoles qui font connaître nos projets aux jeunes. En Suisse, beaucoup de prestataires – professeurs de sport, guides de montagne, écoles de ski, établissements touristiques, téléphériques, entreprises de transport, etc. – proposent des réductions et des offres spéciales au service des jeunes.

■ N'oublions pas non plus les animateurs diplômés, les cuisiniers et cuisinières et les accompagnateurs dans les cours de langue et les ateliers ainsi que les nombreux autres amis des Suisses de l'étranger qui apportent régulièrement leur contribution et dont l'engagement dans les projets n'est récompensé que symboliquement.

■ Enfin, le service des jeunes dispose d'un réseau de plus de 300 familles d'accueil en Suisse qui hébergent et nourrissent gratuitement des jeunes Suisses de l'étranger. L'OSE économise ainsi plus de CHF 40 000 par an en frais d'hébergement et de repas. Au nom des jeunes, l'OSE remercie chaleureusement toutes les personnes, organisations et entreprises sans lesquelles ses offres pour les jeunes n'existeraient pas.

Les informations sur les prochaines offres pour les jeunes sont disponibles: www.aso.ch.

Conseil OSE

Est-il possible d'avoir plusieurs domiciles?

Selon la législation suisse, nul ne peut avoir en même temps plusieurs domiciles. Le droit suisse définit le domicile comme le lieu où une personne réside avec l'intention de s'y établir. L'intention de s'établir doit ressortir de circonstances reconnaissables pour les tiers (par ex. la présence de membres de la famille, un travail). Pour déterminer le domicile d'une personne, il sera tenu compte de l'ensemble de ses conditions de vie, le centre de son existence se trouvant à l'endroit, lieu ou pays, où se concentrent au maximum les éléments concernant sa vie personnelle, sociale et professionnelle. L'intensité des liens sur ce centre l'emportera sur des liens existant avec d'autres endroits ou pays. Ainsi, cela signifie que seul le lieu avec lequel une personne a les liens les plus intenses peut constituer un domicile.

Le lieu où les papiers sont déposés n'est pas déterminant à lui seul. Il ne constitue qu'un indice et n'entre pas en ligne de compte comparativement aux rapports et aux intérêts personnels. Il s'agit d'une présomption qui peut être renversée par des preuves contraires.

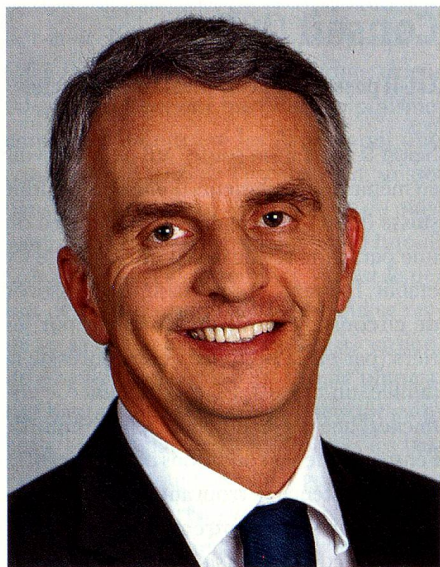
La notion de domicile est importante car le domicile fonde la compétence des autorités et des tribunaux et c'est généralement sur la base du domicile que l'on détermine la législation applicable à une personne, par exemple en ce qui concerne l'assujettissement aux assurances sociales.

SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

SARAH MASTANTUONI,
Responsable du service juridique

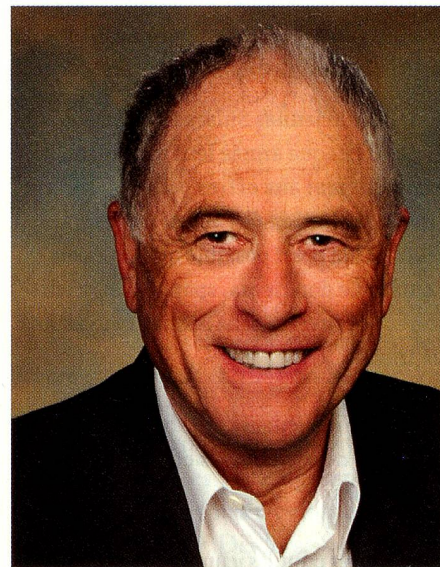




Invités au Congrès des Suisses de l'étranger:
le conseiller fédéral Didier Burkhalter



L'inventeur de la «Swatch»:
Elmar Mock



Le Prix Nobel de chimie:
Kurt Wüthrich

Mobilité et innovation: la Suisse à l'heure des défis internationaux

Au-delà de l'image d'Épinal de la Suisse, le 90^e Congrès des Suisses de l'étranger fera la part belle aux qualités de notre pays en matière de recherche et d'innovation ainsi qu'à sa place sur l'échiquier international. Des spécialistes de renom seront présents lors de ce congrès qui se tiendra du 17 au 19 août 2012 à Lausanne. Les inscriptions sont ouvertes.

La Suisse fait face à deux défis de taille: la mobilité internationale et la mondialisation du savoir, fer de lance de la croissance de notre pays. Mais au-delà des questions économiques, le Congrès des Suisses de l'étranger se pose celles de la rationalisation et de l'exploitation des synergies. La Suisse contemporaine, forte de sa recherche, génère un capital de sympathie et de confiance qui s'avère primordial pour faire face aux critiques internationales sur les pratiques financières de notre pays.

La qualité supérieure du secteur scientifique en Suisse nous permet également de soutenir la croissance de notre économie,

de nouer des liens au niveau mondial et de jouer un rôle actif sur la scène internationale. La libre circulation du savoir et la mise en œuvre d'une politique migratoire cohérente sont les deux préalables pour affronter les défis de demain.

À Lausanne, vous pourrez rencontrer Elmar Mock, créateur de «Swatch», et Kurt Wüthrich, Prix Nobel de chimie et assister à une table ronde sur les défis évoqués. Le conseiller fédéral Didier Burkhalter participera également au congrès. En tant que chef du Département fédéral des affaires étrangères, il revêt une importance particulière aux yeux des Suisses de l'étranger.

La convivialité et la culture ne seront pas en reste: lors de la soirée de clôture, les participants auront l'occasion de déguster des spécialités vaudoises au restaurant Le Chalet Suisse, de visiter la ville avec un guide ou de faire une excursion aux Rochers-de-Naye, à la découverte des environs de Lausanne.

Vous trouverez de plus amples informations et les documents d'inscription sur notre site Web:

www.aso.ch/fr/offres/congres-des-suissees-de-letranger/congres-2012

La date limite d'inscription au 90^e Congrès des Suisses de l'étranger est fixée au 4 juillet 2012.

Publicité

Prévoyance optimale – avec Soliswiss

Assurances-vie, assurances-maladie, épargne et protection contre les risques politiques

Souhaitez-vous un entretien de conseil personnel ? www.soliswiss.ch, T +41 31 380 70 30

soliswiss